

## **DEC100075DR01 UMR9993**

*Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés*

### **le Directeur d'unité**

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n°100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 10A002DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement l'unité UMR9993, intitulée Centre de recherches archéologiques indus - baluchistan - Asie centrale et orientale, dont le Directeur est Monsieur Olivier LECOMTE ;

### **Décide**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Gonzague QUIVRON, Ingénieur de Recherches , à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 4 de la décision n°100014DAJ susvisée.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gonzague QUIVRON, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Monsieur Jérôme HAQUET, ingénieur d'études.

#### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

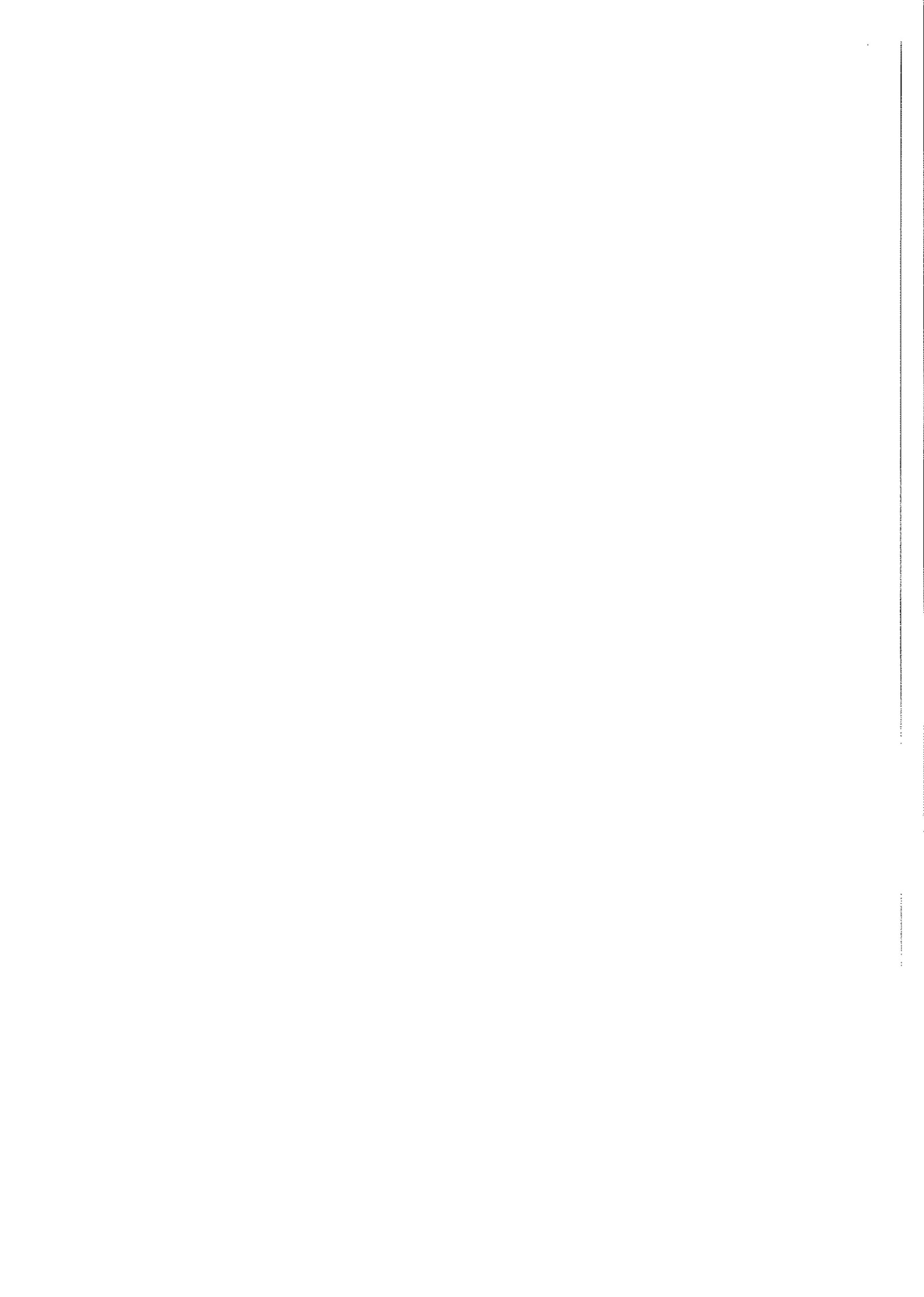
#### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 février 2010

le Directeur





---

# Délégation régionale

# 3

---

